

l'étranger, sans jamais prendre part aux discussions politiques.

Pour la direction du journal, nous affirmons notre complète soumission aux enseignements de l'Église ; acceptant par anticipation ses conseils comme ses ordres ; répudiant tout ce que son autorité pourra trouver à reprendre.

Les articles que nous publierons ne seront pas signés, ainsi qu'il convient à un groupe de collaborateurs sans amour propre d'écrivain. Les reproductions seules porteront leur nom d'auteur.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION.

Lettre de Monseigneur Moreau

ST-HYACINTHE, 23 FEVRIER 1891.

A M. le Président de l'Union St-Joseph,

MON CHER MONSIEUR,

J'approuve avec plaisir la pensée qu'a eue l'Union St-Joseph de cette ville de publier un journal hebdomadaire, dans le but de faire connaître de plus en plus l'Association dans le diocèse, où elle se répand d'une manière toute providentielle, et de publier les procédés du Bureau central de St-Hyacinthe et des bureaux établis dans les paroisses, ainsi que toute autre matière qui pourrait intéresser la Société. Ce journal aura de plus le précieux avantage de fournir chaque semaine aux sociétaires de saines et solides lectures, qui les initieront davantage à leurs métiers ou négoce, et les fortifieront dans les religieuses dispositions dont ils doivent être constamment animés.

Il est bien entendu, et c'est, je le vois avec bonheur, le désir de tous, que la politique n'entrera jamais dans ce journal, pas plus que dans la Société elle-même, d'où elle a été bannie dès sa fondation, comme garantie bien sûre de sa prospérité : ce à quoi elle a été de tout temps heureusement fidèle, et ce qui lui a attiré les bénédictions de l'Église et du Ciel.

Avec mes vœux bien sincères de prospérité et pour votre journal et pour votre belle société, je demeure votre tout dévoué en N. S.

† L. Z. EV. DE ST-HYACINTHE.

CONSIDÉRATIONS

—SUR LA—

Profession d'Ouvrier

Vous êtes ouvrier, Joseph, vous êtes jeune, et à ce double titre vous me demandez des conseils, parce que, plus heureusement inspiré que beaucoup de jeunes gens, vous aimez mieux discipliner votre jeunesse que de vous laisser emporter par elle, et que, plus sage que beaucoup d'ouvriers, il vous semble meilleur de tirer un bon parti de votre condition que de vous en plaindre.

Et pourquoi vous en plaindriez-vous ? Ce serait vous plaindre d'être homme. Le travail est la loi de la nature humaine. Par quelques moyens et sur quelque objet qu'il exerce, il est honorable aux yeux de la raison, il est saint aux yeux de Dieu.

Parmi les travailleurs, il en est dont l'intelligence presque seule est en jeu, et que l'on pourrait nommer *ouvriers de la pensée* ; ce sont ceux qui appartiennent aux professions dites libérales : les autres, auxquels le nom d'*ouvrier* s'applique plus particulièrement, et dont vous vous honorez de faire partie, sont infiniment plus nombreux : ce sont ceux qui, dans les champs et dans les villes, concourent à obtenir de la nature ses divers produits et à faire subir à ces produits les transformations successives que les besoins de la société réclament. Les uns sont les ouvriers agricoles, les autres les ouvriers industriels. Cette seconde classe, à laquelle vous appartenez, est, sous beaucoup de rapports, plus favorisée que la première ; toutes deux sont dignes de la même estime.

AVANTAGES DE CETTE PROFESSION

De toutes les conditions de la vie humaine, celle de l'ouvrier est la plus sûre. Son talent (j'emploie à dessein cette expression) constitue en effet pour lui une fortune qu'on ne peut lui enlever qu'avec la santé ou avec l'existence ; et ce genre de fortune n'est pas exposé aux mêmes risques que les autres.

Car le travail est pour la société humaine ce que la respiration est pour la vie ; ni le travail ni la respiration ne peuvent être suspendus sans que cette interruption amène une crise, qui ne pourrait se prolonger sans causer la mort. Supposez que dans les villes et dans le vaste atelier des campagnes l'immobilité remplacât pour